



Bilan démographique 2010

La fécondité reste élevée à La Réunion

Au 1^{er} janvier 2011, 839 500 personnes vivent à La Réunion. L'excédent des naissances sur les décès, moteur de la croissance démographique, contribue pour l'essentiel à l'augmentation de la population depuis 1990. Avec 14 146 naissances enregistrées en 2010, la natalité recule une nouvelle fois. A l'inverse, avec le vieillissement de la population, les décès progressent : 4 221 décès de personnes domiciliées à La Réunion ont été enregistrés en 2010. La fécondité reste très élevée avec 2,38 enfants par femme. L'espérance de vie continue d'augmenter. Elle est de 74,9 ans pour les hommes et de 82,7 ans pour les femmes. Les mariages sont de nouveau en recul, contrairement aux PACS qui progressent.

La population réunionnaise est estimée à 839 500 habitants au 1^{er} janvier 2011, soit une hausse de 16 % depuis 2000. En 11 ans, La Réunion a gagné 110 000 habitants. La Réunion est le département d'outre-mer le plus peuplé, devant la Guadeloupe (402 000 habitants), la Martinique (396 000) et la Guyane (230 000).

Le solde naturel (naissances moins décès) est le moteur de la croissance démographique, puisqu'il contribue à l'essentiel de l'augmentation de population depuis 1990. En effet, les naissances, beaucoup plus nombreuses que les décès font croître la population de 10 400 personnes en moyenne chaque année depuis 1990.

La variation de la population due au mouvement migratoire, qui était très positive durant la décennie 1990 avec beaucoup plus d'entrées que de sorties, a fortement diminué depuis.

La Réunion : une population jeune mais qui vieillit

La population réunionnaise reste une population jeune mais elle vieillit plus vite que celle de France métropolitaine. L'âge moyen des

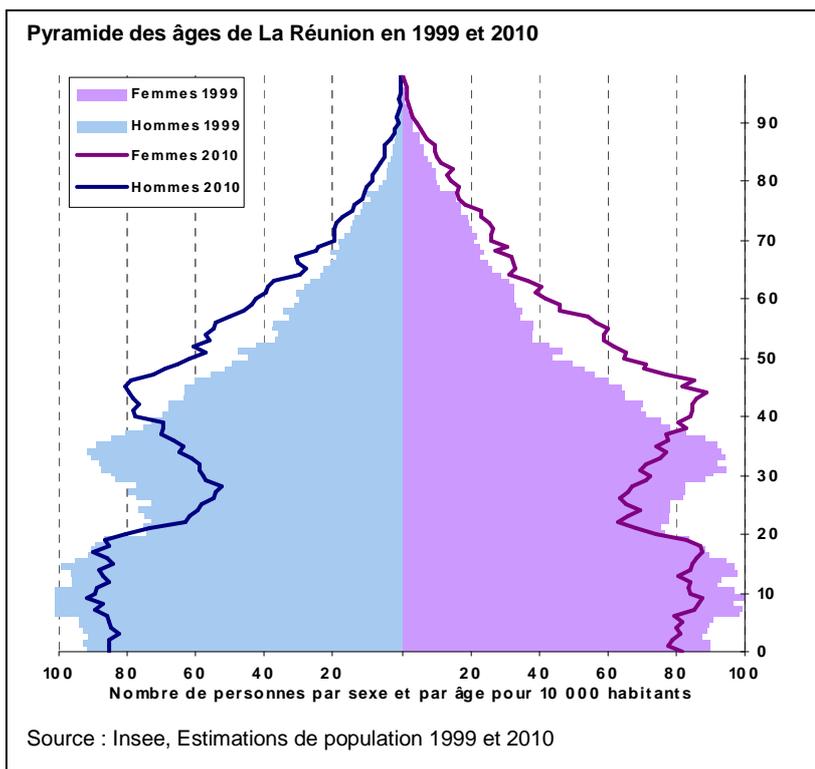
Réunionnais est passé de 27 ans et demi en 1991 à 33 ans en 2010. En France métropolitaine, l'âge moyen est passé de 36 ans et demi en 1991 à 40 ans en 2010, soit 5 ans et demi de plus pour les Réunionnais contre 3 ans et demi en France métropolitaine.

Les personnes âgées de moins de 25 ans représentent 41 % de la population de La Réunion contre 31 % en France métropolitaine. À

l'opposé, les personnes de plus de 60 ans ne sont que 11 % à La Réunion contre 22 % en France métropolitaine.

Nouvelle baisse des naissances en 2010

Pour la deuxième année consécutive, le nombre de naissances est en baisse : 14 146 naissances ont été enregistrées en 2010 contre 14 299 en 2009, soit une diminution



de 1,3 % en un an. Après deux années records (14 808 en 2007 et 14 927 en 2008), le nombre de naissances atteint en 2010 son plus bas niveau depuis 1999.

La fécondité reste élevée

En 2009, l'indicateur conjoncturel de fécondité est en baisse à 2,38 enfants par femme (2,47 en 2008). Il reste néanmoins très élevé comparativement aux autres régions françaises. Seules les Guyanaises, avec 3,49 enfants, ont une plus forte fécondité (hors Mayotte). En France métropolitaine, le nombre moyen d'enfants par femme s'élève à 2,01.

En 2010, le taux de natalité atteint 17,0 naissances pour mille habitants. Il est supérieur de 4,2 points à celui de France métropolitaine (12,8 ‰).

L'âge moyen de la maternité recule lentement. Il est passé de 27,6 ans en 1999 à 27,8 ans en 2010 (30,1 ans en France métropolitaine). Les Réunionnaises ont leur premier enfant en moyenne à 25,6 ans. A La Réunion, 30 % des enfants naissent d'une mère de moins de 25 ans. C'est deux fois plus qu'en France métropolitaine.

En 1999, six enfants sur dix naissent de parents non mariés. En 2010 ce sont plus de sept enfants sur dix (72 %) qui naissent hors mariage

Le nombre de grossesses précoces reste stable

En 2010, 529 mères mineures ont accouché (526 en 2009), dont 30 avaient moins de 15 ans. Après une forte augmentation entre 1997 et 2001, où le nombre d'accou-

chements de mères mineures avait atteint 650, la tendance est à la baisse ces dernières années.

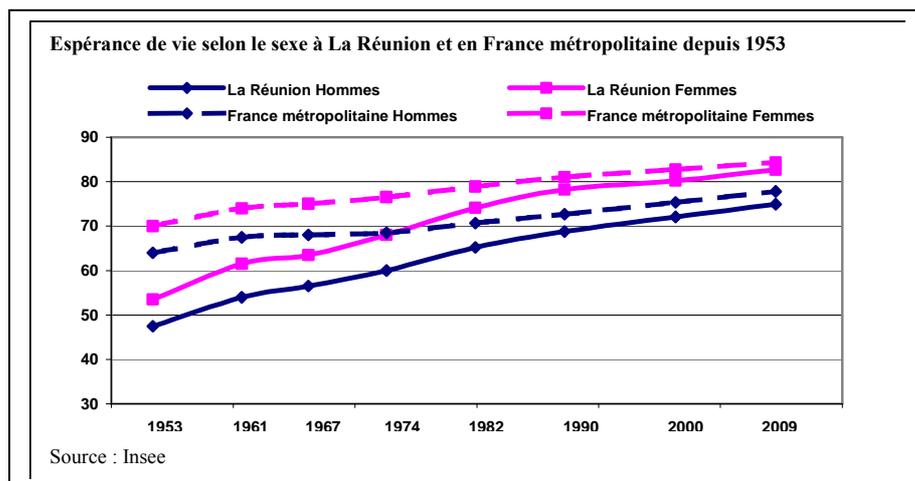
Augmentation des décès

Le nombre de décès de personnes domiciliées à La Réunion progresse en 2010 (4 221 décès en 2010 contre 4 109 en 2009). La progression amorcée dans le milieu des années 1990 devrait se poursuivre du fait du vieillissement de la population. En 2010, on enregistre 2 337 décès masculins pour 1 884 décès

vement stable depuis 1990 mais reste nettement supérieure à celle enregistrée en France métropolitaine (3,7 ‰).

L'espérance de vie continue de progresser

Au 1^{er} janvier 2009, l'espérance de vie à la naissance est de 74,9 ans pour les hommes et de 82,7 ans pour les femmes, soit une augmentation en un an de 8 mois pour les femmes et de 4 mois pour les hommes.



féminins, soit un écart de 453 décès. Les hommes représentent 55 % des décès de l'année. L'âge moyen du décès s'élève, en 2010, à 64,4 ans pour les hommes pour 72,7 ans pour les femmes.

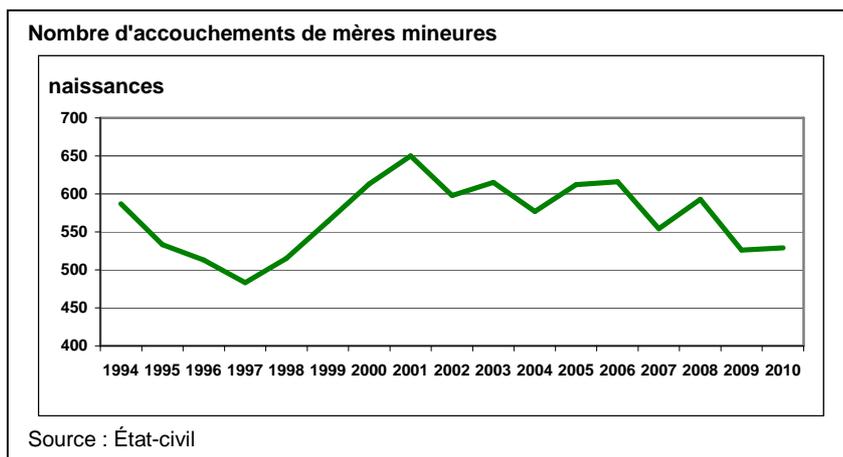
Le taux de mortalité à La Réunion reste beaucoup plus faible que celui de la France métropolitaine, 5,1 ‰ contre 8,5 ‰. Cet écart tient au seul fait de la jeunesse de la population réunionnaise.

Le taux de mortalité infantile s'élève à 6,8 ‰ en 2010, ce qui correspond à 93 décès d'enfants de moins d'un an. La mortalité infantile est relative-

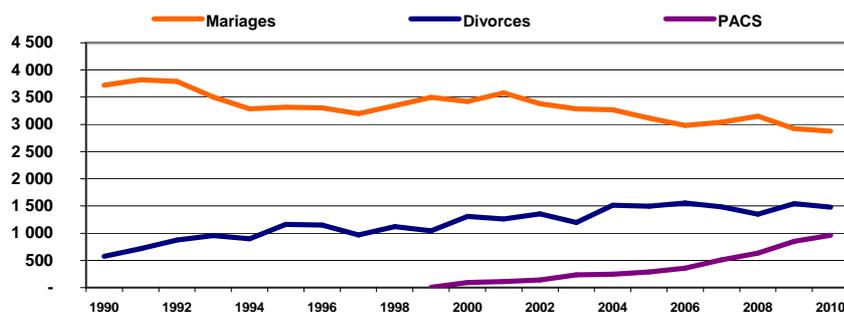
L'espérance de vie à La Réunion reste néanmoins parmi les plus faibles des régions françaises. En France métropolitaine, l'espérance de vie à la naissance est de 77,8 ans pour les hommes et 84,3 ans pour les femmes. Toutefois, La Réunion rattrape progressivement son retard.

Les mariages de nouveau en recul

En 2010, 2 874 mariages ont été enregistrés à La Réunion, soit 45 de moins qu'en 2009. Après deux années d'augmentation en 2007 et 2008, les mariages repartent à la baisse pour la deuxième année consécutive. En 20 ans, alors que la population réunionnaise a augmenté de plus de 200 000 personnes, on enregistre aujourd'hui quasiment 1 000 mariages de moins qu'au début des années 90. Le taux de nuptialité s'établit à 3,4 ‰ en 2010 (3,5 ‰ en 2009).



Nombre de mariages, divorces et PACS à La Réunion



Sources : Insee, États-civil 1990 à 2010. Ministère de la Justice et des Libertés – Secrétariat général – Sous-direction de la statistique et des études.

La Réunion contre 1 PACS pour 1,2 mariages en France.

Léger recul du nombre de divorces

Après une forte augmentation en 2009 (+ 14 %), le nombre de divorces prononcés à La Réunion est en léger recul en 2010 : 1 478 divorces ont été prononcés en 2010, contre 1 543 en 2009. Le taux de divorce s'élève à 1,77 ‰ à La Réunion, contre 2,07 ‰ en France.

Fabrice Michaillesco

Les PACS toujours en progression

En 2010, 963 PACS ont été enregistrés auprès du tribunal de grande instance, en progression de 13 %

par rapport à 2009. Malgré la constante augmentation des PACS à La Réunion depuis sa création, ce mode de cohabitation reste moins répandu qu'en France. En 2010, 1 PACS est conclu pour 3 mariages à

Démographie à La Réunion : chiffres clés

	La Réunion		France
	2009	2010	2010
Population au 1^{er} janvier	816 000	828 000	64 648 000
Naissances vivantes	14 299	14 146	828 000
Naissances de mères mineures	526	529	4 155
Décès	4 109	4 221	551 218
Mariages domiciliés	2 919	2 874	249 000
Divorces prononcés	1 543	1 478	133 909
Taux de divorce (‰)	1,88	1,77	2,07
Pacs	850	963	195 000
Taux de natalité (‰)	17,3	17,0	12,8
Taux de mortalité (‰)	5,0	nd	8,5
Taux de nuptialité (‰)	3,5	3,4	3,9
Taux de mortalité infantile (‰)	7,5	6,8	3,6
Espérance de vie à la naissance des hommes	74,9	nd	78,0
Espérance de vie à la naissance des femmes	82,7	nd	84,7
Indicateur conjoncturel de fécondité	2,38	nd	2,03

nd : non disponible

Source : Insee, état-civil, ministère de la justice

Définitions

Le **solde naturel** est la différence entre le nombre de naissances et le nombre de décès enregistrés au cours d'une période.

Le **taux de natalité** est le rapport du nombre de naissances vivantes de l'année à la population totale moyenne de l'année.

L'**indicateur conjoncturel de fécondité**, ou somme des naissances réduites, mesure le nombre d'enfants qu'aurait une femme tout au long de sa vie, si les taux de fécondité observés l'année considérée à chaque âge demeuraient inchangés.

Le **taux de fécondité** à un âge donné (ou pour une tranche d'âges) est le nombre d'enfants nés vivants des femmes de cet âge au cours de l'année, rapporté à la population moyenne de l'année des femmes de même âge.

L'**espérance de vie à la naissance** (ou à l'âge 0) représente la durée de vie moyenne - autrement dit l'âge moyen au décès - d'une génération fictive soumise aux conditions de mortalité de l'année. Elle caractérise la mortalité indépendamment de la structure par âge.

Le **taux de mortalité** est le rapport du nombre de décès de l'année à la population totale moyenne de l'année.

Le **taux de mortalité infantile** est le rapport entre le nombre d'enfants décédés à moins d'un an et l'ensemble des enfants nés vivants.

Le **taux de nuptialité** est le rapport du nombre de mariages de l'année à la population totale moyenne de l'année.

Le **taux de divorce** est le rapport du nombre de divorces prononcés dans l'année à la population totale moyenne de l'année.